

Affichage : le 10/09/2019

COMMISSION FEMININE REUNION DU 03/09/2019
--

Président : WIMEZ Joël,

Membres : BOUCLET Frédérique, COLEMBIER Marc, GOSSET Bernadette, HARY Dominique, HOCHART Benjamin, LOISEL Carole

Excusés : FLOURET Georges, FOURNIER Claude, GREBERT Benoit, SERGENT Gérard

Référents de secteurs présents : PROTIN Christophe DANGER Juliette, ROMMEL Marie-Laure

Excusés : DE MEULAERE Cassandra, HUBLE Mickaël, MILLE Stéphane, RAMBUR Geoffrey

Clubs présents : HESDIN, BOURTHES, STADE PORTELOIS, AS MARESQUEL, US MARQUISE, SURQUES ECOEUILLES, MAMETZ, VIELLE EGLISE, GRAND CALAIS PASCAL, RECQUES SUR HEM, LA CANCHE, COYECQUES, St-OMER, USBCO, MONTREUIL

Clubs excusés : Ardres, Créquy

>**Approbation du pv du 19/02/2019 paru le 04/03/2019**

>**Désignation du (ou de la) secrétaire de commission** : Gosset Bernadette

>**Championnat 2019/2020 (calendrier, déroulement, obligations, etc...)** :

Dans le championnat à 11, il y a 2 groupes de 6 équipes :

Groupe A : Calais Grand Pascal 2, Mametz, Guines Marais, Longuenesse, Saint Omer 2 et Marck AS

Groupe B : Saint Martin Boulogne, Canche Foot Féminin, Bourthes US, Le Portel Stade et Marquise

Dans le championnat à 8, il y a 3 groupes de 6 équipes :

Groupe A : Vieille-Eglise, Calais Grand Pascal 3, Calais Catena, Landrethun Nord, Calais Beau Marais, Wissant,

Groupe B : Recques sur Hem, Surques Escoeuilles, Guines ES, Bonningues les Ardres, Coyecques, Ardres RC

Groupe C: Maresquel AS, Hesdin OL 2, Bezinghem AS, Verthon FC, Crequy Planquette US, Bourthes US 2

Les championnats commencent les 7 et 8 septembre et termineront le 30 avril 2020 (obligatoire pour connaître le champion de district le 30/04/2020 qui doit accéder aux barrages pour la R2).

Il faudra pour cela que les clubs respectent les obligations sportives et administratives (voir règlement).

Pour le championnat à 11 un barrage « croisé » aura lieu pour établir le classement final.

Pour le championnat à 8 les clubs se rencontreront selon leur place entre groupes pour le classement final

>**Coupes féminines 2019/2020 (coupe de France, Coupe de la ligue, coupe du district)** :

Un manque de participation a été noté. Les clubs sont invités à s'engager pour les coupes du district à 11 et à 8.

>**Challenge hivernal futsal** : le challenge aura lieu les 14 et 15 décembre, 11 et 12 janvier, 18 et 19

janvier, 25 et 26 janvier, 8 et 9 février.

L'inscription est obligatoire pour toutes les équipes (voir : règlements généraux article 27).

Afin de limiter les déplacements, il est demandé à chaque club de trouver une salle pour accueillir le samedi ou le dimanche après midi. Les inscriptions sont à faire avant le 24 novembre 2019 afin que la commission puisse établir le calendrier.

>Critérium, opal'cup, sélections, formations, etc...

Benjamin a présenté le critérium pour les U11F à U15F et l'école de foot. Il y aura le label pour les clubs qui recevront un mail afin de s'inscrire avant le 31 janvier 2020. Sur la pratique à 5 il y aura une offre de découverte. On a observé un afflux de filles grâce à la coupe de monde.

La rentrée du foot féminin se déroulera le 22 septembre pour les U6 à U11. Un appel est lancé pour le club désirant l'accueillir.

Opal'cup : il y aura 4 rendez-vous comme chaque année (Halloween, Galette des « reines », Carnaval et Paques).

Sélections : Le 1^{er} tour de détection pour les U12 à U15 aura lieu à Longfossé le dimanche 29 septembre à 10h. Les filles seront convoquées en même temps que la détection garçon. Un interdistrict est prévu en novembre.

Centre de perfectionnement : l'objectif de redonner de la qualité car on constate une baisse du niveau.

Formations : un module « animatrice fédérale » aura lieu les 17 et 24 septembre à Boulogne de 18h à 22h. Les inscriptions sont à faire pour le 10 septembre, dernier délai.

Félicitations à Calais Grand Pascal qui est champion de France de beach-soccer.

>Tour de table :

Maresquel demande combien de U17 peuvent jouer en senior ? Le nombre est de 2, sous réserve de surclassement.

Coyecques demande le temps de jeu en championnat à 8 ? La durée est de 2 fois 40 minutes.

La Secrétaire : B.GOSSET

Le Président : J.WIMEZ